Déclaration environnementale mise à jour 2024 (données 2023)

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

Table des matières

1. SPP Politique scientifique 4
1.1. Identité 4
1.2. Mission 4
1.3. Structure 4
1.4. Politique environnementale 5

2. Description du système de management environnemental 6
2.1. Domaine d'application 6
2.2. Responsabilités 7
2.3. Fonctionnement 7
2.4. Exigences légales en matière d'environnement 8

3. Aspects environnementaux et objectifs environnementaux 9
3.1. Aspects environnementaux 9
3.2. Objectifs environnementaux 10

4. Indicateurs de performance environnementale 12
4.1. Énergie 12
4.1.1. Gaz 12
4.1.2. Électricité 13
4.2. Eau 15
4.3. Déchets 17
4.3.1. Quantité annuelle totale de déchets de bureau produits 17
4.3.2. Quantité annuelle totale de mobilier et d'équipements qui sont réutilisés 18
4.3.3. Quantité de déchets de bureau destinés au recyclage 19
4.3.4. Quantité de déchets de bureau résiduels 19
4.4. Matières 20
4.4.1. Quantité journalière de feuilles (A4) de papier de bureau utilisées 20
4.4.2. Part du papier de bureau certifié respectueux de l'environnement 21
4.4.3. Coût annuel de fournitures de bureau achetées 21
4.5. Déplacements 22
4.5.1. Domicile - lieu de travail 22
4.5.2. Mobilité liée aux missions 23
4.5.3. Mobilité liée aux véhicules de service 23
4.5.4. Utilisation du vélo 24
4.5.5. Mobilité des visiteurs 24
4.6. Émissions 25
4.6.1. Quantité annuelle totale d'émissions de CO_2 25
4.6.2. Quantité annuelle d'émissions de CO_2 liées au bâtiment par surface au sol 26
4.6.3. Quantité annuelle d'émissions de CO_2 liées au bâtiment par ETP 26
4.7. Utilisation des terres par rapport à la biodiversité 27
4.8. Communications 27

5. Déclaration de validation 29

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

Le SPP Politique scientifique s'engage pour l'environnement

Depuis 2006, le SPP Politique scientifique a mis en place et enregistré un système de management environnemental, conformément au règlement européen 761/2001, abrogé par le règlement EMAS 1221/2009, lui-même modifié par les règlements EMAS 2017/150 et 2018/2026.

L'enregistrement EMAS a un double objectif :

- ✓ Montrer ses performances environnementales et faire changer les comportements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ;
- ✓ Intégrer dans l'esprit de tous et dans son fonctionnement quotidien la notion de gestion responsable et durable de l'environnement, ainsi que le principe d'amélioration continue.

La présente déclaration a pour objectif de montrer l'évolution des performances environnementales du SPP Politique scientifique. Tout au long de ce document, vous pourrez apprécier de manière concrète cet engagement.

Bonne lecture !

Arnaud Vajda - Président du Comité de Direction
Vinciane De Brouwer - Coordinatrice environnementale

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

1. SPP Politique scientifique

1.1. Identité

Le SPP Politique scientifique (Belspo) se veut une administration fédérale innovante, respectueuse de l'environnement, caractérisée par la créativité et l'excellence dans le soutien qu'elle apporte au processus de décision de l'autorité politique et dans les services qu'elle rend aux citoyens. L'impartialité, le service de l'intérêt général, la vision à long terme, l'efficacité, la transparence et la compétence ... sont au cœur de sa démarche.

Le SPP Politique scientifique est situé Boulevard Simon Bolivar 30 boîte 7 à 1000 Bruxelles.

Voir le site internet de Belspo : www.belspo.be.

1.2. Mission

Belspo a pour mission la préparation, l'exécution et l'évaluation de la politique scientifique et de ses prolongements, en particulier :

- ✓ La mise en œuvre, sur mandat du gouvernement, via la direction générale Recherche et Spatial, de moyens scientifiques et techniques en appui des compétences de l'Autorité fédérale ;
- ✓ La constitution d'une capacité d'expertise permanente dans les universités et centres de recherche au service de l'Autorité fédérale dans les domaines scientifiques et techniques ;
- ✓ Le soutien aux dix établissements scientifiques fédéraux placés sous sa tutelle, ainsi qu'au Réseau télématique belge de la recherche (Belnet), dans leur gestion administrative, financière et matérielle ainsi que la coordination et la valorisation de leurs activités de recherche et de service public scientifique.

1.3. Structure

Organigramme pas à jour
La partie de l'organigramme incluse dans le système de management environnemental est délimitée en rouge.

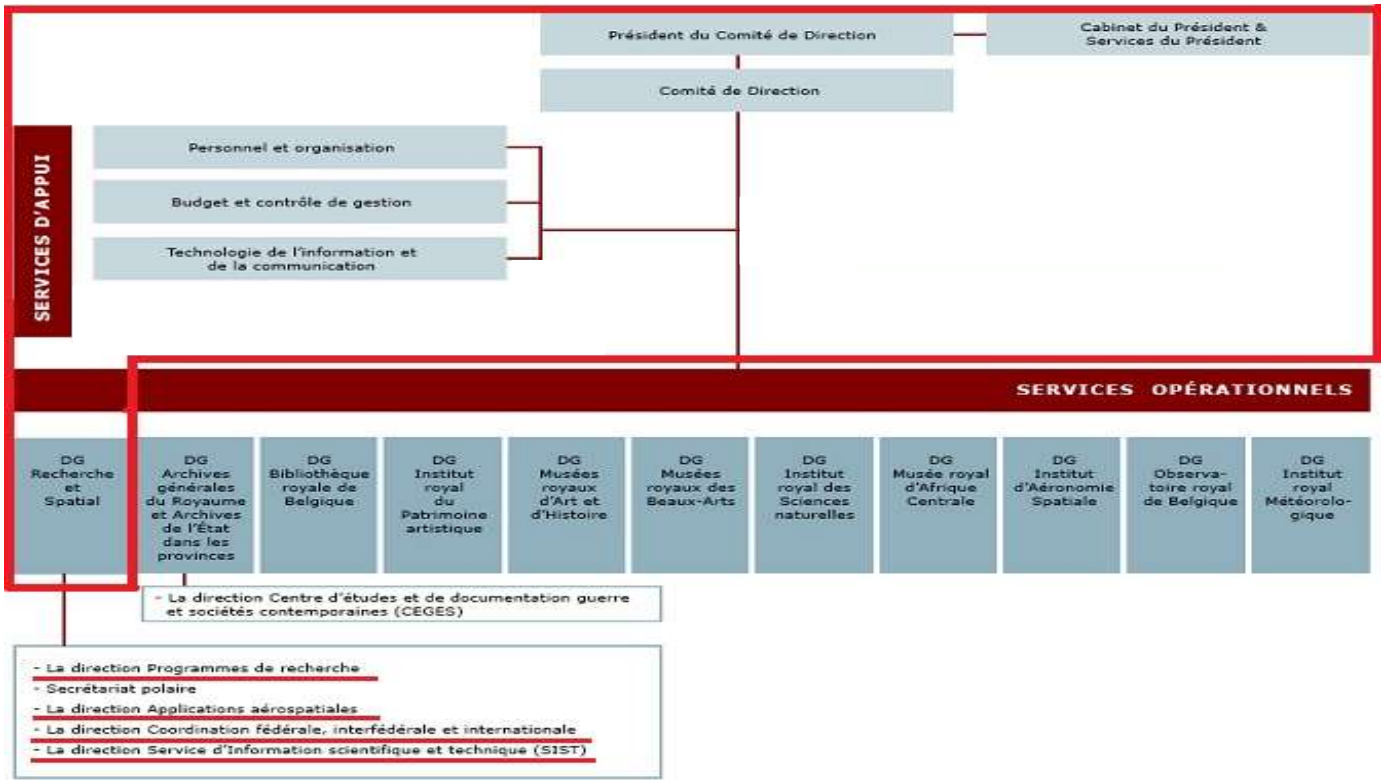

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

1.4. Politique environnementale

Politique environnementale

Une des missions du Service public fédéral de programmation Politique scientifique (Belspo) est la préparation, l'exécution et l'évaluation de la politique scientifique fédérale et de ses prolongements. En d'autres termes, le Gouvernement charge Belspo de mettre en œuvre des moyens scientifiques et techniques pour soutenir les compétences de l'Autorité fédérale et constituer une capacité d'expertise permanente au service de celle-ci dans les domaines scientifiques et techniques.

Belspo ambitionne non seulement de contribuer activement aux efforts nationaux et internationaux dans le but de préserver un environnement sain et viable pour les générations futures, mais désire également démontrer son engagement à gérer ses impacts sur l'environnement de façon responsable afin d'inciter les services publics, les entreprises et, *in fine*, les citoyens à suivre son exemple.

Belspo a mis en place un système de management environnemental enregistré EMAS depuis 2006 afin de réaliser les objectifs suivants :

- Veiller au respect des exigences légales et règlementaires en matière d'environnement.
- Prévenir ou minimiser les pollutions engendrées par ses activités.
- Intégrer la dimension environnementale dans toutes ses missions.
- Sensibiliser le personnel et les parties prenantes externes aux enjeux environnementaux.
- Communiquer ses objectifs environnementaux et ses résultats.
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de ses performances environnementales.

La mise en œuvre de la politique environnementale est un objectif de gestion que partage l'ensemble du personnel de Belspo.

Arnaud Vajda (Signature)

Digitally signed by Arnaud Vajda (Signature)
Date: 2022.05.11 17:30:25 +02'00'

Arnaud Vajda
Président du Comité de direction
11/05/2022

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

2. Description du système de management environnemental

2.1. Domaine d'application

Le système de management environnemental couvre les activités du SPP Politique scientifique suivantes :

- **Les activités de management et de soutien**

  - ✓ Le Cabinet du Président et la Direction des services du Président
  - ✓ Le Service d'encadrement Personnel et Organisation
  - ✓ Le Service d'encadrement Budget et Contrôle de gestion
  - ✓ Le Service d'encadrement ICT

- **Les activités opérationnelles**

  - ✓ La Direction Générale Recherche et Spatial :
    - La Direction Programmes de recherche
    - La Direction Applications aérospatiales
    - La Direction Coordination fédérale, interfédérale et internationale
    - La Direction Monitoring et évaluation de la recherche et de l'innovation (anciennement SIST)
  - ✓ La Direction Générale Publics et Collection (pas repris dans l'organigramme voir 1.3)

Les activités de Belnet et des 10 établissements scientifiques fédéraux qui relèvent du SPP Politique scientifique ne sont pas incluses dans le système de management environnemental.

Voir le site internet de Belspo : www.belspo.be.

	2021	**2022**	**2023**
Nom	SPP Politique scientifique (code NACE 84.1)		
Adresse	WTC III Boulevard Simon Bolivar 30 bte 7 1000 Bruxelles Etages 22, 23 et 24		
Type d'occupation	Occupant		
Responsable du permis d'environnement	Propriétaire et property manager		
N° du permis d'environnement	362388		
Surface chauffée du bâtiment occupé par le SPP Politique scientifique	3750 m^2		3 909 m^2
Clé de répartition appliquée aux consommations liées au bâtiment	10,89 %	10,89 %	10,89 %
Nombre d'employés du SPP Politique scientifique dans cette surface au 31 décembre de l'année concernée	155,72 ETP	152,88 ETP	164,27 ETP
Reconnaissance environnementale	Enregistrement EMAS (depuis 2006)		

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

2.2. Responsabilités

La responsabilité finale du système de management environnemental incombe au Président du Comité de direction.
La coordinatrice environnementale est chargée de la coordination et du suivi du système de management environnemental, elle travaille au sein de la Direction des services du Président.
Pourtant, la maîtrise des impacts environnementaux est l'affaire de tous, il est donc de la responsabilité de tous les membres du personnel de participer et de relayer les bonnes pratiques environnementales.

2.3. Fonctionnement

Un système de management environnemental consiste à mettre en place une structure telle que l'environnement soit pris en compte à tous les niveaux de l'organisme et dans toutes les décisions. L'objectif premier est d'améliorer de manière continue les performances environnementales.

La mise en place d'un tel système est basée sur une démarche structurée :

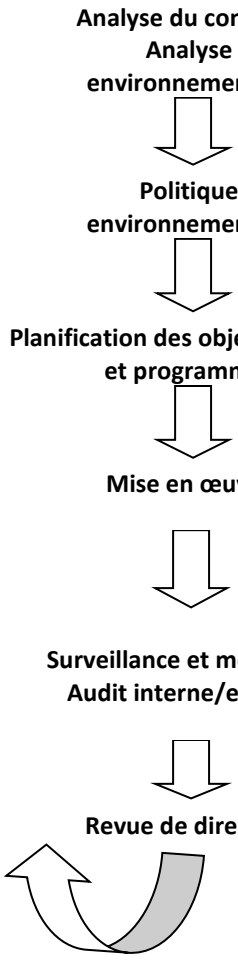

Analyse du contexte **Analyse environnementale**	*Analyser les éléments externes pertinents par rapport aux missions ainsi que les parties prenantes.* *Analyser les activités ayant un impact direct ou indirect sur l'environnement.* *Identifier les impacts environnementaux significatifs ainsi que les activités à maîtriser.*
Politique environnementale	*Encadrer et guider l'amélioration continue.* *Définir une vision stratégique dans laquelle s'inscrit la gestion des performances environnementales.*
Planification des objectifs, cibles et programmes	*Traduire la politique environnementale en objectifs chiffrés et mesurables.* *Etablir un programme d'actions en vue de la réalisation des objectifs.*
Mise en œuvre	*Mettre en œuvre différentes procédures et instructions.* *Définir les rôles et les responsabilités.* *Etablir le cadastre des besoins de formation et communication.* *Définir le modèle et système de gestion documentaire.*
Surveillance et mesurage, Audit interne/externe	*Mettre en place des moyens de surveillance et de mesure.* *Réaliser régulièrement l'analyse de la conformité réglementaire et mettre tout en œuvre pour assurer celle-ci.* *Procéder à des audits internes et externes.*
Revue de direction	*Evaluer l'efficacité du système de management environnemental au moins une fois par an et s'assurer qu'il est toujours approprié, adapté et efficace.*

L'ensemble du système repose sur la réalisation de manière systématique et continue de cette succession d'étapes. Tous les documents et procédures du système de management environnemental sont disponibles sur la page extranet/EMAS ou sur demande à la coordinatrice environnementale.

2.4. Exigences légales en matière d'environnement

Dans la déclaration environnementale, le Président du Comité de direction s'est engagé à respecter les exigences légales et règlementaires concernant l'environnement.

La Régie des Bâtiments, en tant que property manager, est responsable du fait que le bâtiment WTC III réponde aux exigences relatives à son permis d'environnement n°362388.
La coordinatrice environnementale vérifie régulièrement la conformité de certaines installations techniques du bâtiment lors des audits internes.

La coordinatrice environnementale vérifie régulièrement l'existence de nouvelles législations/règlementations en matière d'environnement ou de modifications tant au niveau international, européen, national ou régional, en consultant des sites internet dédiés aux législations/règlementations.
Elle vérifie ensuite si les nouvelles législations/règlementations sont d'application pour le site. Dans l'affirmative, elle vérifie la conformité du site avec les prescriptions et s'assure le cas échéant de la mise en conformité.
Belspo satisfait à toutes les exigences légales et règlementaires qui lui sont applicables ??

Les parties prenantes du SPP Politique scientifique intéressées aux différentes activités sont :

- ✓ Le gouvernement fédéral (ministres et secrétaires d'État) ;
- ✓ Les pouvoirs publics fédéraux (SPF, SPP, ESF, etc.) les Régions et les Communautés (ainsi que les organes de concertation communautaire : la Commission interministérielle de la politique scientifique - CIMPS - au niveau politique et les Commissions de coopération internationale et fédérale CIS et CFS au niveau administratif) ;
- ✓ Les universités et hautes écoles (tant les établissements dans leur ensemble que les chercheurs séparément) ;
- ✓ Les autres établissements de recherche (tant les établissements dans leur ensemble que les chercheurs séparément) ;
- ✓ L'industrie ;
- ✓ L'Union européenne (la Commission, le Conseil, le Parlement, mais également des organes administratifs tels que l'ERAC, ou European Research and innovation Area Committee) ;
- ✓ Les gouvernements étrangers, institutions internationales et organes intergouvernementaux compétents en matière de recherche et de développement ;
- ✓ Le Conseil fédéral de la Politique scientifique (CFPS) ;
- ✓ Les associations et institutions culturelles (bicommunautaires ou non) ;
- ✓ La Régie des Bâtiments ;
- ✓ Le grand public ;
- ✓ Les collaborateurs.

Une analyse détaillée des besoins et des attentes des différentes parties intéressées est réalisée chaque année lors de la revue de direction.

3. Aspects environnementaux et objectifs environnementaux

3.1. Aspects environnementaux

Le SPP Politique scientifique révise chaque année son analyse des incidences directes sur l'environnement. Pour chaque incidence, une évaluation sur la base de six critères a été effectuée et a permis de définir 3 niveaux de priorité :

- ✓ Flux de matières : les flux de matières sont relatifs aux relevés des consommation des ressources, de la production de déchets et d'émissions de polluants
  Échelle : 3 (fort important), 2 (important), 1 (normal)
- ✓ Législation et Plan Fédéral Développement Durable (PFDD) : relatif à la législation environnementale applicable
  Échelle : 3 (réglementé), 2 (autres exigences), 1 (pas d'exigences)
- ✓ Impact : impact potentiel sur l'environnement
  Échelle : 3 (grave), 2 (pertinent), 1 (léger)
- ✓ Pratiques : pratiques des employés
  Échelle : 3 (à arrêter), 2 (à changer), 1 (à surveiller)
- ✓ Opinion du personnel : caractérise l'opinion des employés via une enquête par rapport à la gestion environnementale de l'organisation
  Échelle : 3 (orage), 2 (pluie), 1 (soleil)
- ✓ Influence : influence ou maîtrise de gestion sur l'activité en question
  Échelle : 3 (élevé), 2 (moyen), 1 (pas d'influence)

Les aspects environnementaux directs qui occasionnent les principales incidences environnementales significatives (priorité 1) sont les suivants :

- ✓ Production de chaleur, refroidissement et traitement de l'air : consommation d'énergie et d'eau, rejet de polluants
- ✓ Mobilité domicile-travail et missions à l'étranger : consommation de carburant/électricité et émissions de CO_2
- ✓ Équipements de bureaux et éclairage : consommation d'électricité
- ✓ Utilisation des applications IT : consommation d'électricité
- ✓ Achats : consommation de matières premières et auxiliaires
- ✓ Utilisation de papier
- ✓ Risques d'incendie et de légionellose

Le SPP Politique scientifique révise également chaque année son analyse des incidences indirectes de ses missions sur l'environnement selon 3 niveaux d'importance (élevée, moyenne et faible) complétée par une évaluation selon l'autonomie d'action ou de décision et selon les moyens humains et budgétaires disponibles, afin d'identifier les mesures de maîtrise envisageables par Belspo.

Ces analyses ont permis de mettre en évidence les aspects environnementaux significatifs directs et indirects liés aux activités de Belspo et de définir les objectifs environnementaux pour la période 2023-2025.

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

3.2. Objectifs environnementaux

➢ Objectif 1. CONSOMMATION DE PAPIER : surveiller la consommation de papier.

Approche

Suivre les impressions et les photocopies réalisées en interne, suivre les impressions réalisées en externe et analyser les services ou les processus gros consommateurs de papier.

Indicateurs

- Nombre de feuilles imprimées et photocopiées en interne / mois
- Nombre de feuilles imprimées et photocopiées en interne / ETP / an
- Nombre de pages imprimées en externe / an

Actions

1. Suivre mensuellement les impressions et les photocopies réalisées en interne.
2. Suivre annuellement les impressions réalisées en externe.
3. Analyser les services ou les processus gros consommateurs de papier.

Réalisations 2023

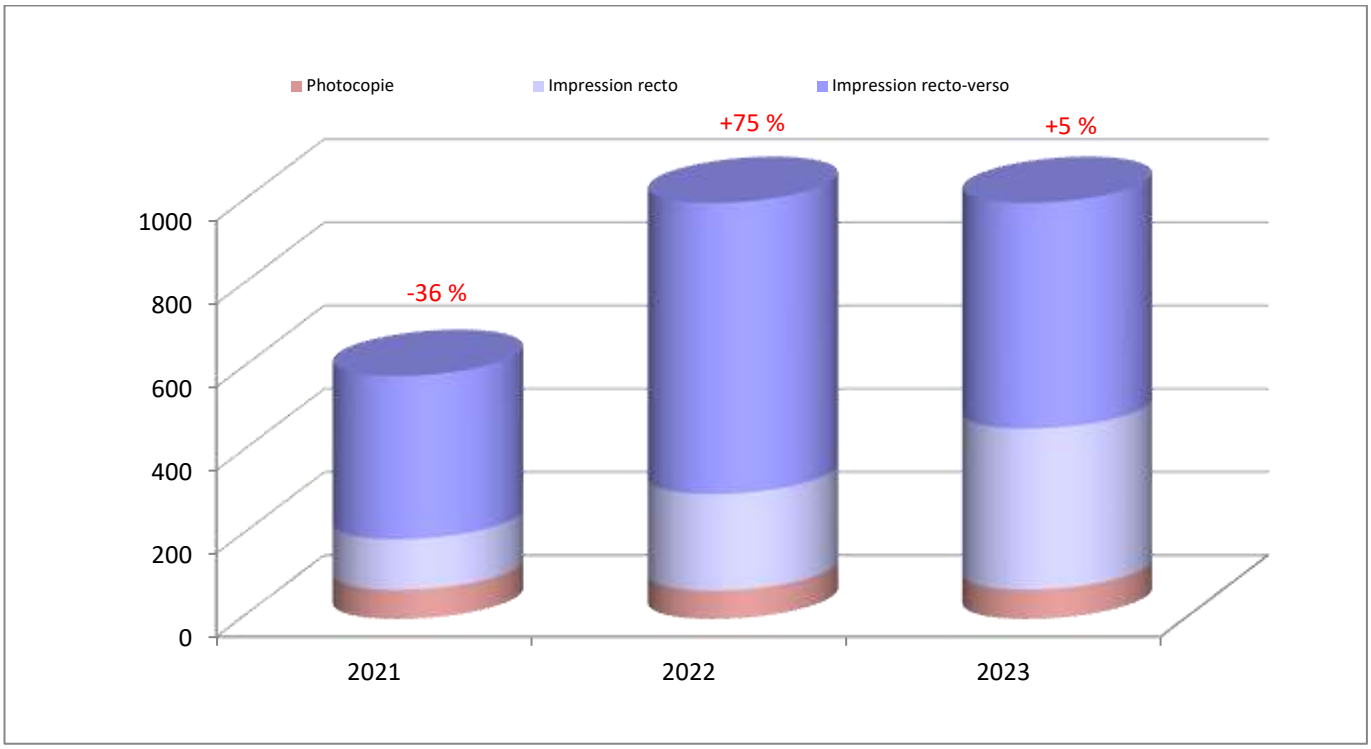

Nombre de feuilles A4 utilisées pour les photocopies, pour les impressions recto et pour les impressions recto-verso par ETP/an
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

Les machines multifonctions permettent de réaliser un relevé précis des impressions par personne.

Le suivi des impressions et des photocopies réalisées en interne en 2023 a permis d'observer un rebond de 5% par rapport à 2022. Cette légère augmentation doit être nuancée par le fait que le travail en présentiel n'a recommencé qu'à partir de mars 2022.

Les gros consommateurs de papier ont été identifiés fin 2023 ; l'analyse sera réalisée en 2024.

Les impressions réalisées en externe concernent :

- ✓ Les revues Science Connection ;
- ✓ Les enquêtes statistiques Recherche et Innovation de la Direction MERI « Monitoring and Evaluation of Research and Innovation ».

	2021	2022	2023
Revues Science Connection (pages A4 couleur)	728 000 2 numéros	936 000 3 numéros	624 000 1 numéro
Enquêtes MERI (pages A4 noir et blanc)	30 784	42 993	39 393

Changements de façon de compter (feuilles/pages). Recalculer les chiffres pour 2021 et 2022
Le suivi des consommations de papier pour les publications réalisées en externe a été réalisé chaque année et le nombre de pages imprimées varie d'année en année en fonction des enquêtes MERI (Recherche ou Innovation) et du nombre de publications du Science Connection.

➢ Objectif 2. DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MISSIONS DE BASE : mettre à profit l'influence du SPP Politique scientifique dans le cadre de ses missions pour développer et accroître les recherches et applications ayant un potentiel positif sur le développement durable

Approche
Intégrer une réflexion sur les dimensions environnementale, sociale et économique lors du développement et de la mise en œuvre de programmes et autres actions de soutien à la recherche dans le cadre de nos missions de base.

Indicateurs
- Implémentation de la nouvelle plate-forme pour les nouveaux programmes (2024)
- Nombre de projets mis en œuvre dans le cadre des programmes et actions de BELSPO qui ont un potentiel impact positif sur les différents SDG (annuel, à partir de 2024)
- Les notes de politique générale contiennent de l'information concernant les SDG
- Nombre de réunions organisées conformément aux critères des réunions vertes de BELSPO par an
- Inventaire de la recherche climat en Belgique est disponible et mis à jour

Actions
1. Développer et mettre en oeuvre une plate-forme en ligne de soumission, d'évaluation et de rapportage de proposition et projets de recherche et y inclure les différents SDGs (Sustainable Development Goals), de sorte que les promoteurs des projets sélectionnés indiquent eux-mêmes à quels SDG leurs recherches contribuent.
2. Faire le suivi annuel du nombre de projets financés par BELSPO, par SDG.
3. Inclure de l'information concernant la contribution de BELSPO à la réalisation des SDG dans les notes de politique générale.
4. Faire le suivi annuel du nombre de réunions "vertes" organisées par BELSPO.
5. Etablir un inventaire de la recherche climat en Belgique (avec l'aide d'une personne spécialisé, engagé via Talent Exchange).

Réalisations 2023

La note de politique générale 2023-2024 contient la contribution de BELSPO à la réalisation des SDG dans les notes de politique générale.

4 événements ont fait l'objet d'un rapportage via le formulaire pour l'organisation de réunion verte. (via l'enquête en ligne)

L'inventaire de la recherche climat en Belgique n'a pas pu être réalisé car on n'a pas pu engager un collaborateur via Talent Exchange.

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

4. Indicateurs de performance environnementale

L'approvisionnement et l'utilisation des énergies et de l'eau sont gérés par la Régie des Bâtiments qui est le Property manager en charge du bâtiment WTC III.

Le bâtiment n'étant pas équipé de compteurs individuels de gaz, d'électricité et d'eau pour les différents occupants, une clé de répartition est donc appliquée aux consommations totales. En ce qui concerne le SPP Politique scientifique qui occupe les étages 22, 23 et 24 ainsi que 4 salles de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment, cette clé de répartition pour l'année 2023 a été fixé à 10,89% par la Régie des Bâtiments. Ajouter même répartition qu'en 2022 et 2021

Belspo a tenu compte, lorsque cela a été jugé pertinent, des meilleures pratiques de management environnemental définies dans la Décision (UE) 2019/61 de la commission concernant le document de référence sectoriel relatif aux meilleures pratiques de management environnemental, aux indicateurs de performance environnementale spécifiques et aux repères d'excellence pour le secteur de l'administration publique.

Le télétravail est autorisé sur base volontaire pendant maximum 3 jours par semaine.

Dans le cadre du plan fédéral de crise face à la flambée des prix de l'énergie, le gouvernement fédéral a décidé le 31 août 2022 de prendre une série de mesures et de recommandations applicables à partir du 26 septembre 2022 jusqu'au 31 mars 2023 pour réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble des bâtiments de l'administration fédérale :

- ✓ Diminuer la température à 19 degrés dans l'ensemble des bâtiments de l'administration fédérale ;
- ✓ Réguler l'utilisation de la climatisation (jusqu'à un maximum de 27 degrés) ;
- ✓ Éteindre l'éclairage des bâtiments de l'administration fédérale et des monuments entre 19h00 et 6h00.

Ces mesures ont continué d'être appliqué

4.1. Énergie

4.1.1. Gaz

La consommation normalisée permet d'intégrer la rigueur de la saison de chauffe et de pouvoir ainsi comparer les besoins en chaleur du bâtiment d'année en année indépendamment du climat extérieur.

La consommation normalisée = Consommation réelle (kWh) * DJ normaux/DJ année correspondante.
La température équivalente s'obtient en ajoutant 60 % de la température moyenne du jour J à 30 % de la température du jour J-1, auquel on ajoute encore 10 % de la température du jour J -2. Les degrés-jours s'obtiennent alors en retranchant 16,5 °C (limite à partir de laquelle on commence à chauffer) de la température équivalente calculée (source : https://www.gas.be/fr/graaddagen). Mettre la phrase du site web

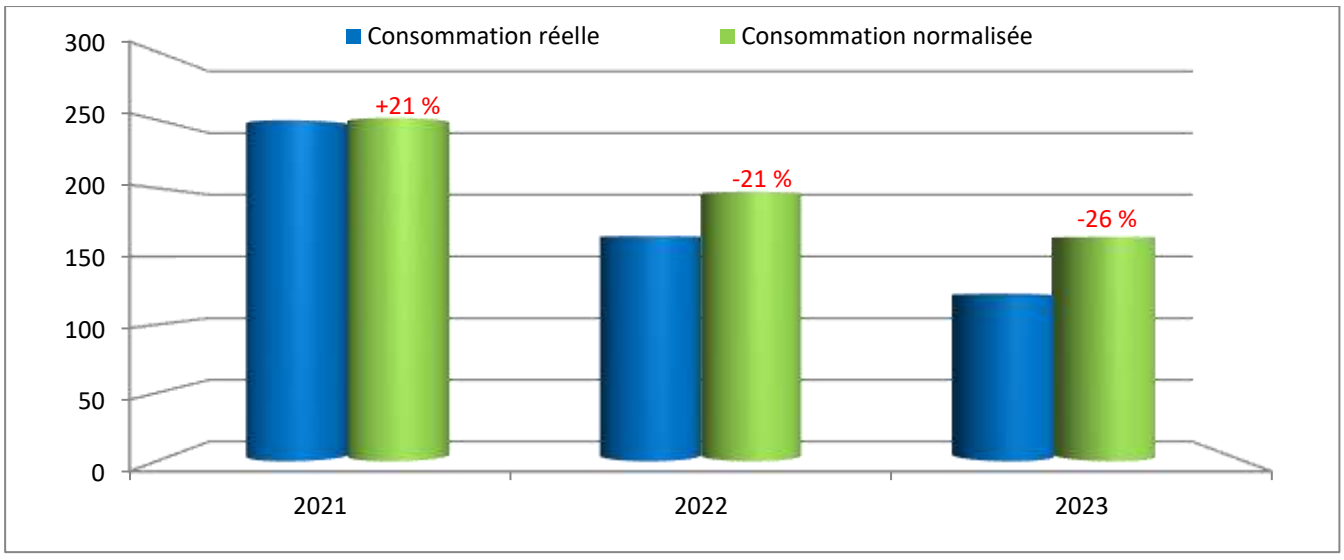

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

Consommation de gaz réelle et normalisée (kWh/m²)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

La consommation élevée de 2021 était liée à la crise Covid-19 et au remplacement de 100% du volume d'air intérieur par de l'air frais externe sur une période de 24h au lieu de 30% habituellement.

La consommation totale normalisée de gaz en 2023 a diminué par rapport à l'année 2022, vraisemblablement en lien avec la mesure prise par le gouvernement fédéral de diminuer la température à 19 degrés dans l'ensemble des bâtiments de l'administration fédérale. Cette diminution est encore accentuée dans les indicateurs du fait d'une part de la prise en compte dans le nombre de mètres carrés de 4 nouvelles salles de réunion mises à disposition Belspo au rez-de-chaussée du bâtiment, et d'autre part du fait de l'augmentation du nombre d'ETP.

Consommation normalisée par m²
R = A/B
A : correspond à la consommation normalisée totale de gaz en kWh
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = 3909 m2 ??? ajouter remarque clé de répartition et changement m²

2021 : R = 942 746 / 3 750 = **251,4 kWh/m²**
2022 : R = 740 086 / 3 750 = **197,4 kWh/m²**
2023 : R = 568 366 / 3 909 = **145,4 kWh/m2 par correcte dans le graphique**

Consommation normalisée par ETP
R = A/B
A : correspond à la consommation normalisée totale de gaz en kWh
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = ETP

2021 : R = 942 746 / 155,72 = **6 054 kWh/ETP**
2022 : R = 740 086 / 152,88 = **4 841 kWh/ETP**
2023 : R = 599 698 / 164,27 = **3 651 kWh/ETP 568 366 kWh au lieu de 568 366 kWh, 3460 kWh/ETP**

Benchmarking

Consommation réelle de gaz	kWh/m²/an
Belspo 2023	**153,4 120.9**
Bureaux publics en RBC 2012	**71**
SPP/SPF enregistrés ou en voie d'enregistrement EMAS 2011	**107**

(IBGE, Benchmarking secteur tertiaire 2012)

Comité économique et social européen 2023 (données 2022)	**49,88**

Le benchmarking nous montre que notre consommation réelle totale de gaz en kWh/m² pour l'année 2023 reste nettement supérieure par rapport à la moyenne des SPP/SPF enregistrés ou en voie d'enregistrement EMAS en 2012. L'écart est encore plus grand si on considère les chiffres du Comité économique et social européen en 2022.

Les actions menées par Belspo pour mieux gérer le chauffage du bâtiment en 2023 se sont limitées à la communication immédiate au property manager de tout problème de chauffage ou de climatisation.

4.1.2. Électricité

Le property manager confirme que l'électricité du bâtiment est 100% verte.

Le WTC III est équipé d'un système de cogénération d'électricité alimenté au gaz qui produit environ 90% des besoins totaux du bâtiment.

Le bâtiment n'est pas équipé de système de production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques ou éoliennes).

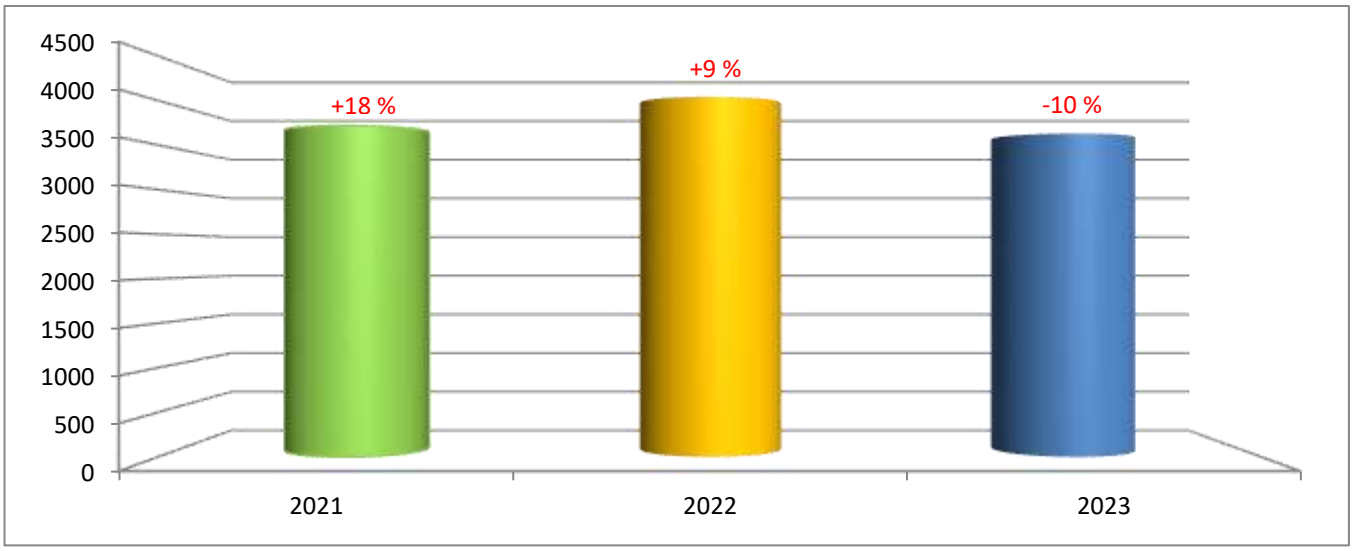

Consommation d'électricité (kWh/ETP)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

La consommation totale d'électricité a légèrement diminué en 2023, cette diminution a été amplifiée dans l'indicateur par ETP du fait de l'augmentation des effectifs en 2023.

Consommation totale par m²
R = A/B
A : correspond à la consommation totale d'électricité en kWh
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = 3 909m²

2021 : R = 578 699 / 3 750 = **154,3 kWh/m²**
2022 : R = 618 072 / 3 750 = **164,8 kWh/m²**
2023 : R = 596 158 / 3 909 = **152.51146,56 kWh/m²**
??? ajouter remarque clé de répartition et changement m²

Consommation totale par ETP
R = A/B
A : correspond à la consommation totale d'électricité en kWh
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = ETP

2021 : R = 578 699 / 155,72 = **3 716,3 kWh/ETP**
2022 : R = 618 072 / 152,88 = **4 042,9kWh/ETP**
2023 : R = 596 158 / 164,27 = **3 629,13 kWh/ETP**

Benchmarking

Consommation d'électricité	**kWh/m²/an**
Belspo 2023	152.51= **146,6**
Bureaux publics en RBC 2012	**94**
SPP/SPF enregistrés ou en voie d'enregistrement EMAS 2011	**107**
Consommation d'électricité	**kWh/ETP/an**
Belspo 2023	**3 629**
SPP/SPF enregistrés ou en voie d'enregistrement EMAS 2011	**3 686**

(IBGE, Benchmarking secteur tertiaire 2012)

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

Le benchmarking nous montre que notre consommation totale d'électricité en kWh/m² pour l'année 2023 est 37% recalculé le % supérieure par rapport à la moyenne des SPP/SPF enregistrés ou en voie d'enregistrement EMAS en 2011, mais que notre consommation totale d'électricité en kWh/ETP est 2% inférieure à la moyenne des SPP/SPF enregistrés ou en voie d'enregistrement EMAS. L'apparent statut quo de ce dernier chiffre pourrait s'expliquer par le fait que le « New way of work » compenserait les faibles performances énergétiques de notre bâtiment actuel.

4.2. Eau

Belspo a mis en place des mesures pour limiter au maximum l'utilisation de l'eau, notamment :

- ✓ Robinets des lavabos munis de bouton poussoir et de dispositifs de réduction du débit ;
- ✓ Réservoir pour toilette à double débit (10l/5l) ;
- ✓ Urinoirs avec un système de détection ;
- ✓ Lave-vaisselles économes en eau ;
- ✓ Aquastop pour les distributeurs de boissons chaudes, les fontaines à eau et les lave-vaisselles.

Le bâtiment WTC III ne dispose pas d'un système de récupération des eaux pluviales.

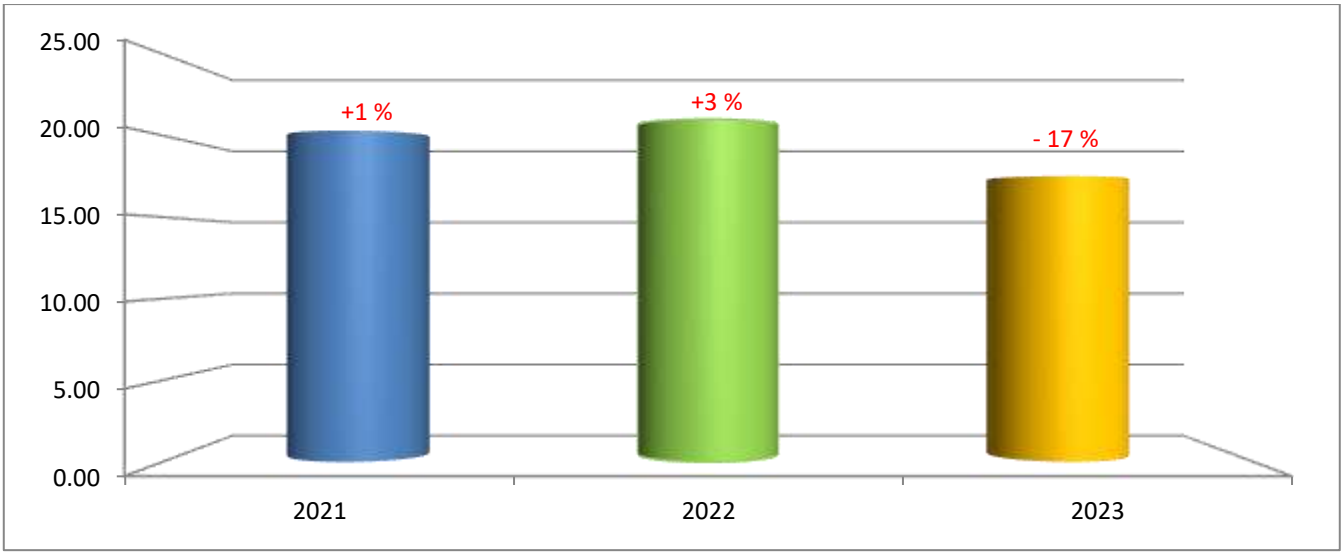

Consommation d'eau (m³/ETP)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

La consommation d'eau par ETP a diminué de 17% en 2023. Elle a été particulièrement basse durant les mois de juillet et août 2023, qui ont connu des températures tempérées et nécessitant relativement peu de climatisation.

Consommation totale par m²
R = A/B
A : correspond à la consommation annuelle d'eau en m³
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = 3 909m²

2021 : R = 3 161 / 3 750 = **0,84 m³/m²**
2022 : R = 3 210 / 3 750 = **0,86 m³/m²**
2023 : R = 2 878 / 3 909 = **0,74 m³/m²**
??? ajouter remarque clé de répartition et changement m²

Consommation totale par ETP
R = A/B
A : correspond à la consommation annuelle d'eau en m³
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = ETP

2021 : R = 3 161 / 155,72 = **20,30 m³/ETP**
2022 : R = 3 210 / 152,88 = **20,99 m³/ETP**

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

2023 : R = 2 878 / 164,27 = **17,52 m³/ETP**

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

Benchmarking

Consommation d'eau	m³/ETP
Belspo 2023	**17,5**
Bureaux en France	**2,5-6**
SPP/SPF enregistrés ou en voie d'enregistrement EMAS 2011	**11**

(IBGE, Benchmarking secteur tertiaire 2012)

Consommation d'eau	m³/ETP
Belspo 2023	**17,5**
Repère d'excellence selon la Décision (UE) 2019/61	**6,4**

Le benchmarking nous indique que notre consommation d'eau est chaque année très largement supérieure à la moyenne des bureaux publics situés en Région de Bruxelles-Capitale ainsi qu'au repère d'excellence pour le secteur de l'administration publique selon la Décision (UE) 2019/61.
Cette consommation excessive en eau résulte vraisemblablement du système de climatisation de la tour WTC III.

4.3. Déchets

4.3.1. Quantité annuelle totale de déchets de bureau produits

Belspo a mis en place des mesures pour prévenir la production de déchets, notamment :

- ✓ Sensibiliser le personnel à l'utilisation raisonnée du papier de bureau ;
- ✓ Assurer la durabilité des achats ;
- ✓ Remettre le mobilier et les équipements qui ne sont plus utilisés à l'Administration du Domaine qui se charge de la revalorisation ou de la destruction ;
- ✓ Assurer les réparations, les contrôles et les entretiens des équipements par des professionnels ;
- ✓ Utiliser uniquement de la vaisselle réutilisable ;
- ✓ Mettre à la disposition du personnel des fontaines à eau ;
- ✓ Sensibiliser le personnel au tri des déchets ;
- ✓ Installer un compost.

Types de déchets et filière d'élimination

Types de déchets	Filière d'élimination
Tout-venant	Enlèvement par des sociétés spécialisées, incinération des déchets "tout venant" et recyclage de tous les autres types de déchets.
PMC	
Papier	
Verre	
Carton	
Piles alcalines	
Déchets particuliers (déchets électriques, électroniques, dangereux …)	Enlèvement par des sociétés spécialisées
Déchets compostables	Compost pour le potager d'entreprise du WTC III

Depuis le déménagement de Belspo en mars 2019, l'enlèvement des sacs de déchets des étages de Belspo est réalisé par une société contractante pour l'ensemble du bâtiment WTC III, et il n'est donc plus possible de compter le nombre de sacs enlevés quotidiennement chez Belspo.
La méthode de calcul a donc été adaptée à partir de 2019 en pesant les poids des différents types de déchets chaque jour ouvrable durant plusieurs mois et en extrapolant les résultats pour une année complète en tenant compte du nombre de jours ouvrés.
Etant donné que le télétravail est resté obligatoire durant toute l'année 2021 en raison des mesures liées à la crise sanitaire Covid-19, il n'y a pas eu de pesages des différents types de déchets en 2021.

En ce qui concerne l'année 2022, les pesages ont eu lieu pendant les mois de septembre 2022 et novembre 2022. Le télétravail étant obligatoire du 01/01/2022 au 28/02/2022, les données des pesages des 2 mois de l'année 2022 n'ont pas être extrapolés sur une année complète mais sur les 202 jours ouvrés correspondant à la période allant du 01/03/2022 au 31/12/2022 et ne sont donc pas comparable non plus avec les autres années.
En ce qui concerne l'année 2023, les pesages ont eu lieu pendant les mois de juin et septembre 2023.

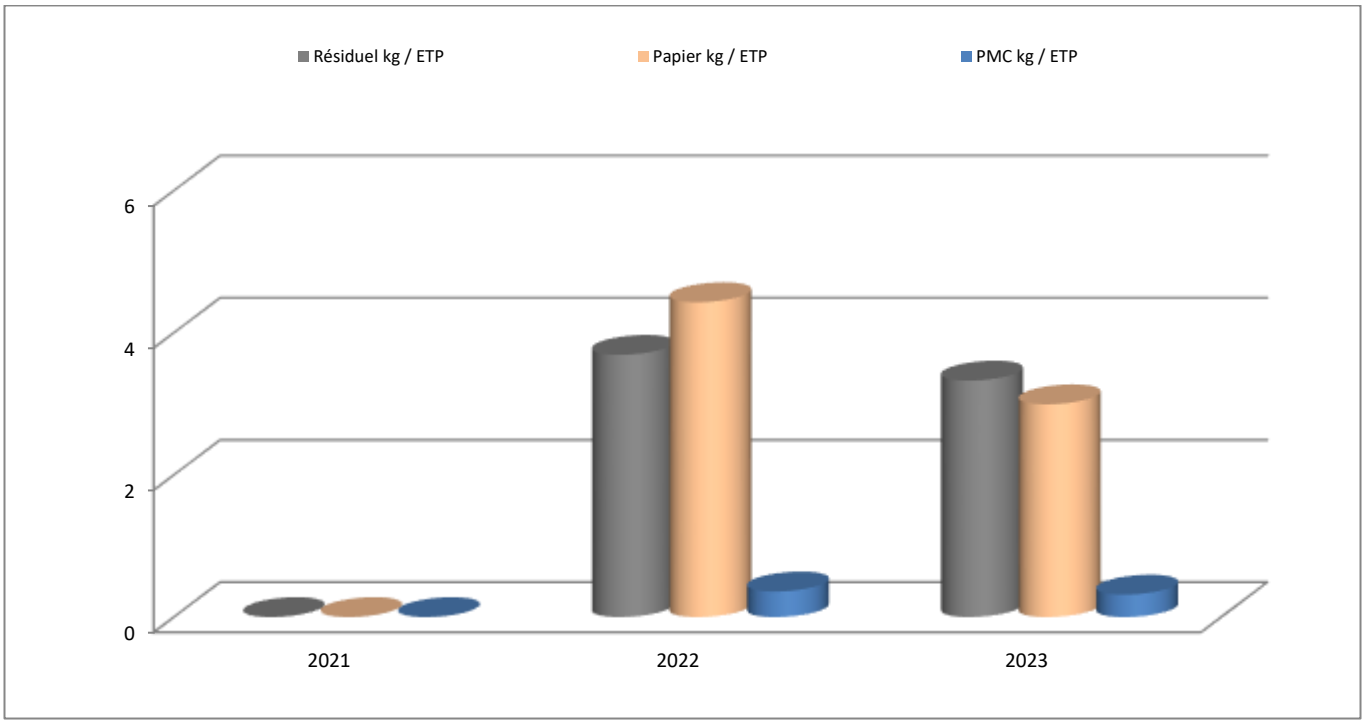

Quantité de déchets produits (kg/ETP)

Quantité totale par ETP
R = A/B
A : correspond à la quantité totale annuelle de déchets en kg
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = ETP

2021 : pas d'application
2022 (202 jours ouvrés) **: R** = 1 296,47 / 152,88 = **8,48 kg/ETP**
2023 : R = 1 183,72 / 164,27 = **7,21 kg/ETP**

La diminution des déchets pesés en 2023 pourrait être due à la mise en place du compost, dont les déchets étaient relevés par des volontaires et selon leurs disponibilités et qui n'ont donc pas été pesés en 2023. Le SPP Politique scientifique n'offrant pas de service de restauration, les quantités de déchets produits restent faibles. C'est pourquoi les comparaisons avec le benchmarking des bureaux publics situés en Région de Bruxelles-Capitale en 2012 ainsi qu'avec le repère d'excellence pour le secteur de l'administration publique selon la Décision (UE) 2019/61 ne sont pas pertinentes. Expliquer la différence pour le déchet papier

4.3.2. Quantité annuelle totale de mobilier et d'équipements qui sont réutilisés

La totalité du mobilier et de l'équipement hors service ou qui n'est plus utilisé est remis chaque année par Belspo à l'Administration du Domaine qui se charge de sa revalorisation ou de sa destruction.

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

4.3.3. Quantité de déchets de bureau destinés au recyclage

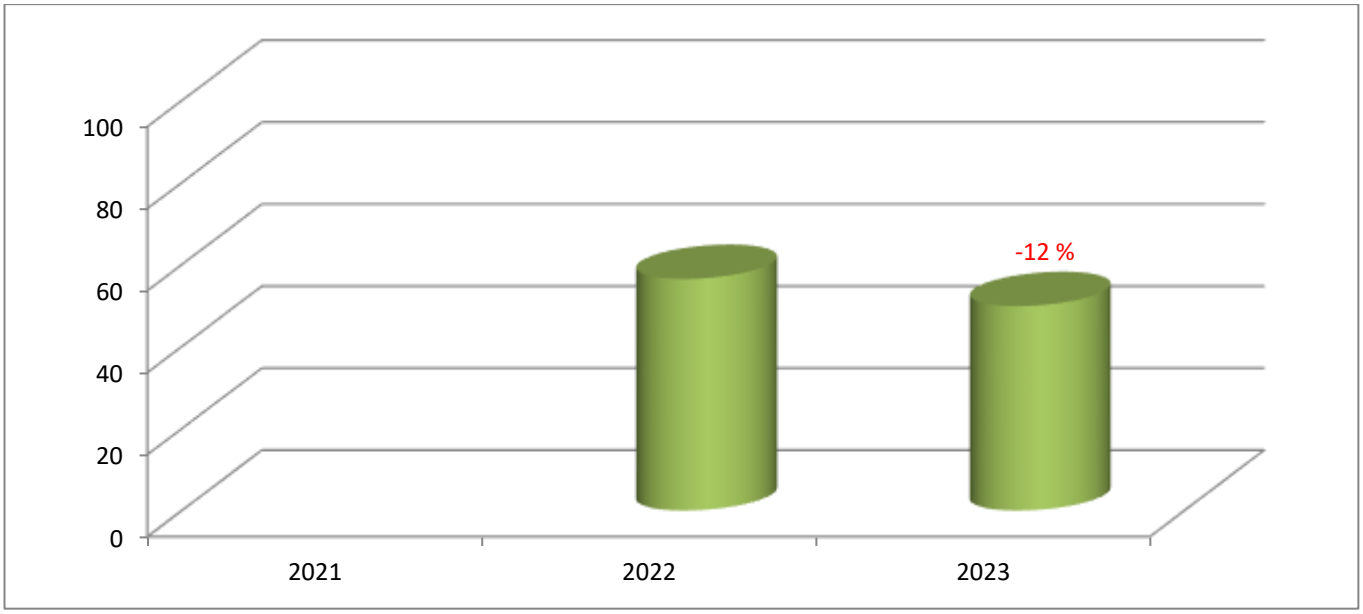

Pourcentage de déchets de bureau destinés au recyclage (en % de la quantité totale de déchets par poids)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

2021 : pas d'application
2022 : 732,3 kg / 1 296,5 kg = **56,5 %**
2023 : 590,27 kg / 1 183,72 kg = **49,9 %**

La baisse des déchets de bureau destinés au recyclage provient de la baisse des déchets de papier par rapport à 2022 (534 kg en 2023 contre 678 kg en 2022). On fait ici l'hypothèse qu'avec la généralisation du télétravail, des documents imprimés au bureau pour travailler à distance le lendemain sont ensuite jetés au domicile du personnel. C'était déjà le cas dès mars 2022, mais on peut ici aussi faire l'hypothèse que plus de documents obsolètes ont été jetés dans les semaines ou les mois qui ont suivi près de 2 ans de travail 100% en distanciel.

4.3.4. Quantité de déchets de bureau résiduels

Fraction de déchets qui ne sont pas destinés à la réutilisation, au recyclage, au compostage ou à la digestion anaérobie.

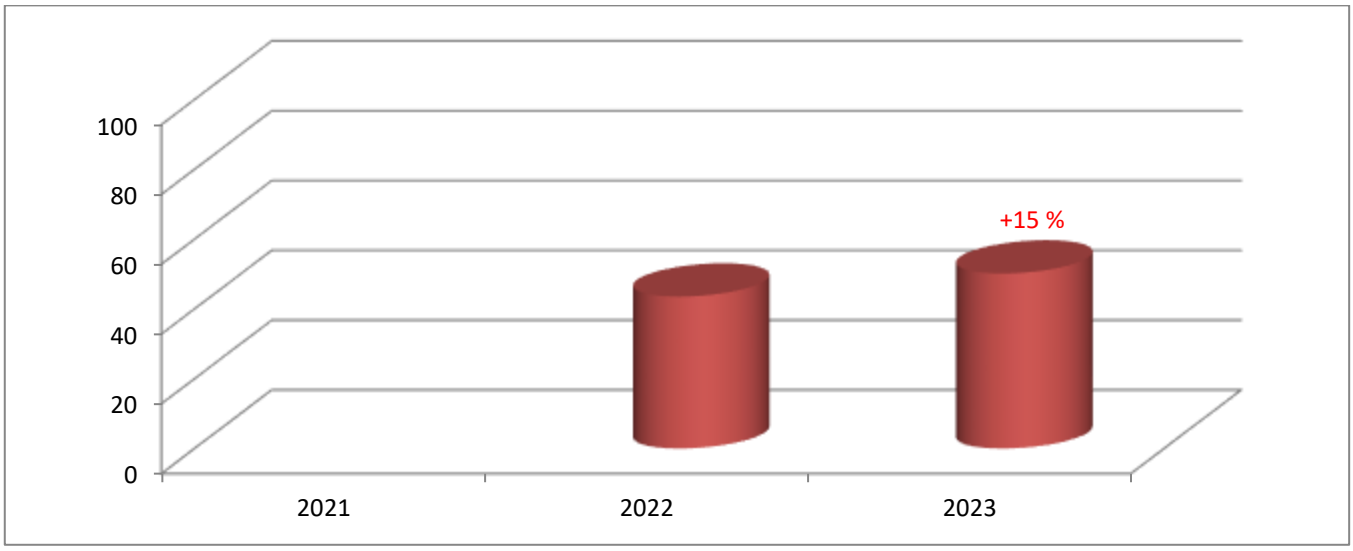

Pourcentage de déchets de bureau résiduels (en % de la quantité totale de déchets par poids)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

2021 : pas d'application

2022 : 564,2 kg / 1 296,5 kg = **43,5 %**
2023 : 546,7 kg593.45 / 1 090,40 kg 1183.72 = **50,1 %**

On constate une augmentation de 15% du nombre de kg des déchets résiduels est plus élevée que la hausse 7,5% du nombre d'ETP.

4.4. Matières

À l'exception des achats de papier de bureau et de fournitures, Belspo n'utilise pas de matière (à l'exclusion des vecteurs énergétiques et de l'eau) pour la réalisation de ses activités.
Belspo a mis en place des mesures pour limiter au maximum l'utilisation du papier de bureau, notamment :

- ✓ La sensibilisation du personnel à l'utilisation raisonnée du papier de bureau ;
- ✓ La mise en œuvre de procédures internes telles que : des documents sans support papier, développement des signatures électroniques et des archives électroniques, la non-impression des documents de réunion, l'impression recto verso par défaut, le déverrouillage des imprimantes à l'aide de badges personnels, etc.

Belspo suit depuis de nombreuses années l'indicateur concernant les quantités de papier de bureau, voir l'objectif environnemental "Surveiller la consommation de papier".

4.4.1. Quantité journalière de feuilles (A4) de papier de bureau utilisées

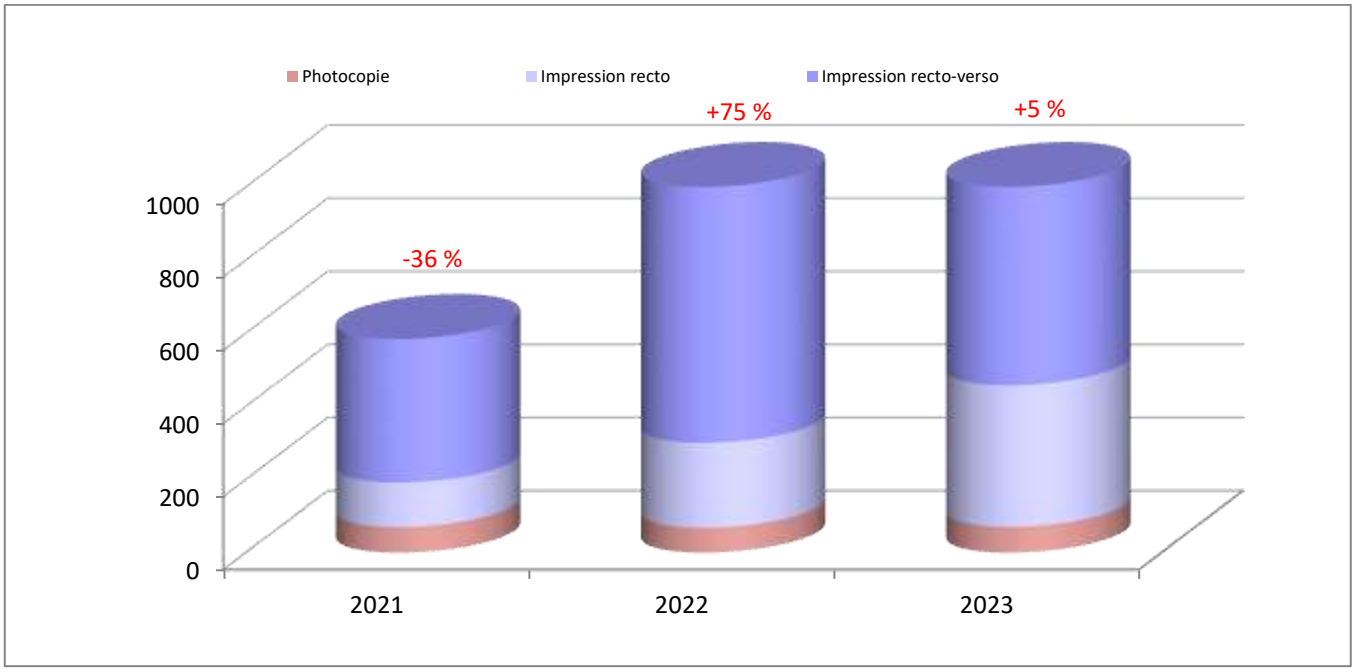

Quantité de feuilles (A4) de papier de bureau utilisées (feuilles de papier/ETP/an)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

R=A/B
A : correspond à la quantité totale de feuilles de papier/journée de travail
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = ETP

2021 : R = (90 964 / 155,72) / 220 = **2,7 feuilles de papier/ETP/journée de travail**
2022 : R = (156 299 / 152,88) / 220 = **4,7 feuilles de papier/ETP/journée de travail**
2023 : R = (177 027 / 164,27) / 220 = **4,9 feuilles de papier/ETP/journée de travail**

Le rebond de 5% en 2024 doit être nuancé par le fait que 2023 a encore été marqué par 2 mois de travail à 100% en présentiel.

Benchmarking

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

Consommation de papier	Feuilles/ETP /journée de travail
Belspo 2023	**4,9**
Repère d'excellence selon la Décision (UE) 2019/61	**< 15**

La comparaison avec le Repère d'excellence pour le secteur de l'administration publique selon la Décision (UE) 2019/61 nous indique que notre utilisation de feuilles de papier A4 pour l'année 2023 est largement inférieure par ETP/journée de travail mais cette comparaison est évidemment à nuancer étant donné la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a largement contribué à la digitalisation des processus de travail.

4.4.2. Part du papier de bureau certifié respectueux de l'environnement

Belspo achète uniquement du papier blanc A4 (80 g/m²) certifié FSC et disposant du label EU Ecolabel.

4.4.3. Coût annuel de fournitures de bureau achetées

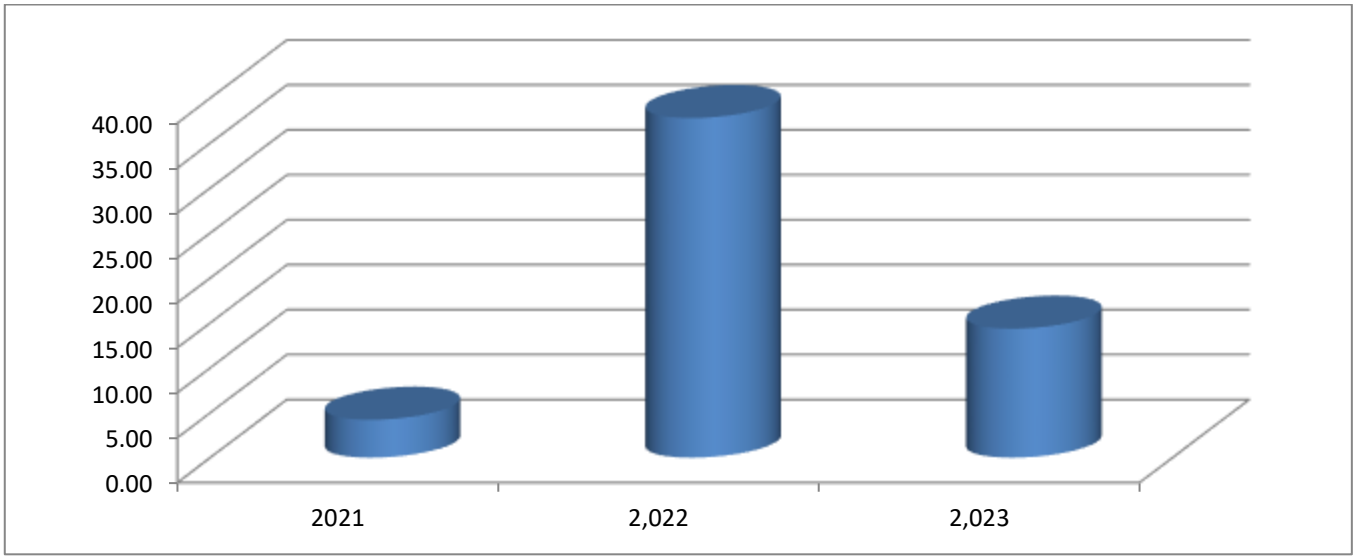

Coût annuel de fournitures de bureau achetées (EUR/ETP/an)

2022, 2023
R=A/B
A : correspond au coût annuel des fournitures de bureau achetées
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = ETP

2021 : R = 656 / 155,72 = **4,2 €/ETP/an**
2022 : R = 5 776 / 152,88 = **38 €/ETP/an**
2023 : R = 2 356 / 164,27 = **14,34 €/ETP/an**

Le coût annuel de fournitures de bureau achetées par ETP a diminué en 2023. Cette diminution peut être mise en relation avec la digitalisation accrue des processus. On peut également faire l'hypothèse que, parallèlement, les nouveaux collègues pourraient avoir un usage moindre des fournitures de bureaux que ceux qui partent à la pension.

Cet indicateur est toutefois peu représentatif pour une année étant donné qu'il ne tient pas compte des stocks existants en fin d'année précédente ni des achats spécifiques ponctuels.

4.5. Déplacements

Belspo a instauré depuis plusieurs années des méthodes de travail souples pour les membres du personnel, ce qui réduit ainsi les besoins en transports dans leur ensemble, notamment par l'introduction du télétravail et par la mise en place de réunions virtuelles.

4.5.1. Domicile - lieu de travail

En ce qui concerne la mobilité domicile - lieu de travail, une enquête mobilité a été réalisée en 2010, 2014, 2017 et 2021 auprès du personnel Belspo dans le cadre du plan de déplacement d'entreprise pour connaître les moyens de transport utilisés entre le domicile et le lieu de travail.

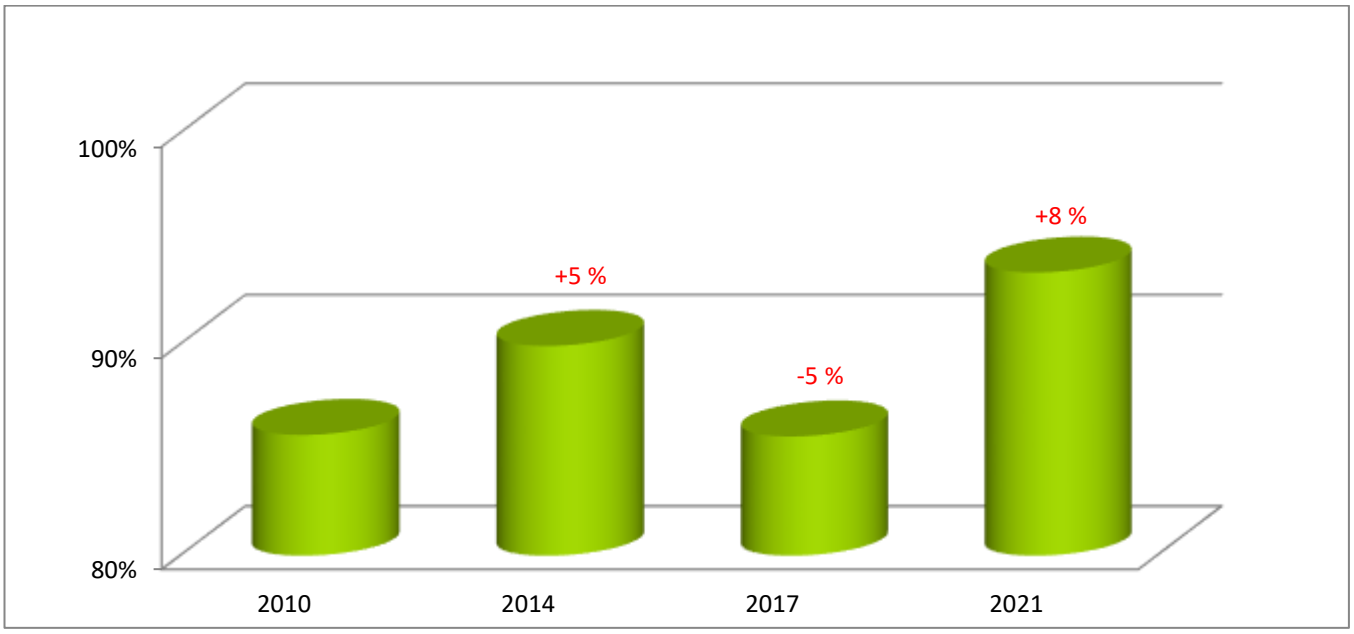

Pourcentage de déplacements domicile - lieu de travail via mobilité durable (transports en commun, à vélo ou à pied)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'enquête mobilité précédente

Enquête mobilité

	2010	2014	2017	2021
Voiture individuelle, cyclomoteur ou moto	8,4%	7,2%	14,4%	6,6%
Covoiturage (collègues et famille)	5,9%	0,7%	0%	0%
Train	59,7%	66,2%	57,4%	66,9%
STIB/TEC/DE LIJN	20,2%	19,4%	22,3%	25,3%
Vélo	5,0%	3,6%	5,9%	1,2%
A pied	0,8%	0,7%	0%	0%
Mobilité durable	**85,7%**	**89,9%**	**85,6%**	**93,4%**

Les résultats de 2021 montrent que 93% du personnel privilégie la mobilité durable pour son déplacement domicile - lieu de travail. Ce taux très élevé de mobilité durable peut-être expliqué par la proximité de Belspo par rapport à la gare de Bruxelles-Nord, par le remboursement à 100 % des transports en commun et par l'indemnité accordée aux cyclistes (0,24 €/km).

Un plan de déplacement d'entreprise 2022 a été introduit auprès de Bruxelles-Environnement et comporte un plan d'action visant à améliorer la mobilité durable, dont, entre autres, les actions suivantes :

- ✓ Organisation d'actions de sensibilisation des collaborateurs ;
- ✓ Remboursement des abonnements Villo! ;
- ✓ Élargissement structurel du télétravail tout en tenant compte des directives fédérales.

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

4.5.2. Mobilité liée aux missions

Pour les missions en Belgique, Belspo rembourse, à quelques exceptions près, uniquement les frais des transports en commun.

Dans le cadre du plan de déplacement entreprise de 2022, il ressort que 96% des collaborateurs utilisent les transports en commun, 2% la voiture, 1% le vélo et 1% la marche à pied comme mode de transport pour les missions en Belgique.

Concernant la mobilité liée aux missions à l'étranger, les déplacements en train sont privilégiés, les voyages en avion ne sont autorisés que si la distance aller simple dépasse 800 km.
Le service ICT a installé des outils performants permettant l'organisation de vidéoconférences.
Le nombre de missions à l'étranger est lié aux nombreuses tâches de représentations internationales qui sont confiées à Belspo.

Missions à l'étranger

	2021	2022	2023
Nombre de missions en avion	5	61	107

En 2023, les membres du personnel ont effectué 122 missions en avion. 122 correcte ?
Le faible nombre de missions en 2020 et en 2021 est dû à la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a eu comme conséquence l'annulation de quasi tous les déplacements à l'étranger à partir du 16/03/2020 jusqu'au 28/02/2022 et leur remplacement par des vidéo-conférences lorsque l'organisateur le proposait.

4.5.3. Mobilité liée aux véhicules de service

Nombre de véhicules de service

2021 : 6 véhicules dont 2 diesels, 1 essence, 2 essences/hybride et 1 essence/hepv
2022 : 6 véhicules dont 2 diesels, 1 essence, 2 essences/hybride et 1 essence/hepv
2023 : 5 véhicules dont 1 diesel, 1 essence, 2 essences/hybride et 1 essence/hepv diesel pour 6 mois

Les véhicules diesel et essence sont tous les deux utilisés par le service Logistique et les véhicules essences/hybride ou essence/hepv sont utilisés par 3 directeurs.

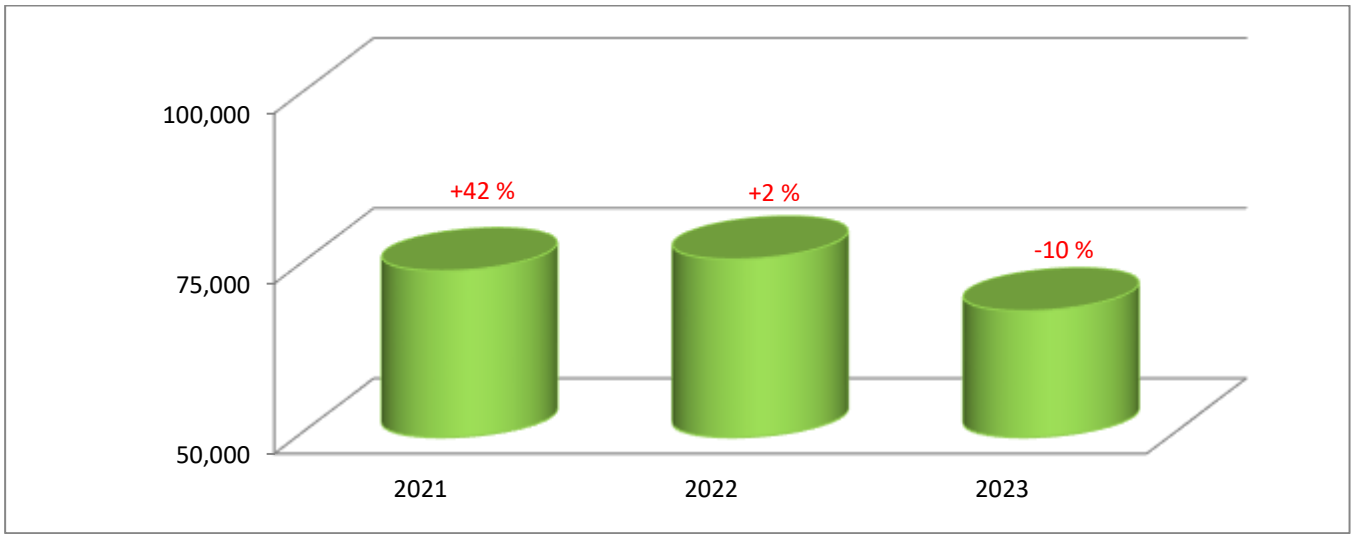

Distance totale (km) parcourue par les véhicules de service
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

Nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de service

2021 : 74 472 km

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

2022 : 76 173 km
2023 : 68 588 km
Texte à vérifier
La distance totale parcourue par les véhicules d service en 2023 est légèrement inférieure à celle parcourue en 2022.
La distance parcourue en 2023 par les véhicules du service logistiqueest 5 077 km, ce qui représente seulement 16,12 % de la distance totale parcourue par les 5 véhicules de service.
Notons que nous avons peu de maîtrise sur cet indicateur car l'usage des voitures de service par les directeurs fait partie des avantages extra-légaux qui leur sont accordés, ce qui est un incitant à leur utilisation tant sur le plan professionnel que sur le plan privé.

4.5.4. Utilisation du vélo

Depuis 2011, Belspo ne propose plus de vélos de service à disposition des membres du personnel pour leurs missions à Bruxelles mais rembourse les abonnements aux vélos en libre-service Villo!

Nombre d'abonnements Villo! remboursés

2021 : 0
2022 : 1
2023 : 1

Le nombre d'abonnements Villo! remboursés a fortement diminué depuis le déménagement de Belspo en mars 2019 étant donné la proximité de la gare du Nord qui ne nécessite donc plus l'usage des Villo! en complément des transports en commun pour rejoindre le lieu de travail.

Nombre de membres du personnel ayant reçu des indemnités vélo pour leurs déplacements domicile-lieu de travail

2021 : 8
2022 : 10
2023 : 19
Bien qu'il soit en hausse, le faible nombre de membres du personnel ayant utilisé le vélo pour leurs déplacements domicile-lieu de travail est en partie expliqué par le fait que la plupart des collaborateurs habitent en dehors de la zone Bruxelles.

4.5.5. Mobilité des visiteurs

La manière de rejoindre le bâtiment WTC III est renseignée sur le site web de Belspo.

Étant donné la nature de ses activités, Belspo génère chaque année un flux important de visiteurs.

2021 : 92 visiteurs
2022 : 664 visiteurs
2023 : 1372 visiteurs

Lors de l'enregistrement des visiteurs à l'accueil de Belspo, il est demandé aux visiteurs d'indiquer leur moyen principal de transport utilisé pour se rendre à Belspo.
Le calcul du pourcentage de visiteurs utilisant des moyens de déplacement durables (les transports en commun, le vélo ou la marche à pied) est réalisé sur base des visiteurs qui ont indiqué leur mode de déplacement sur le formulaire d'enregistrement.

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

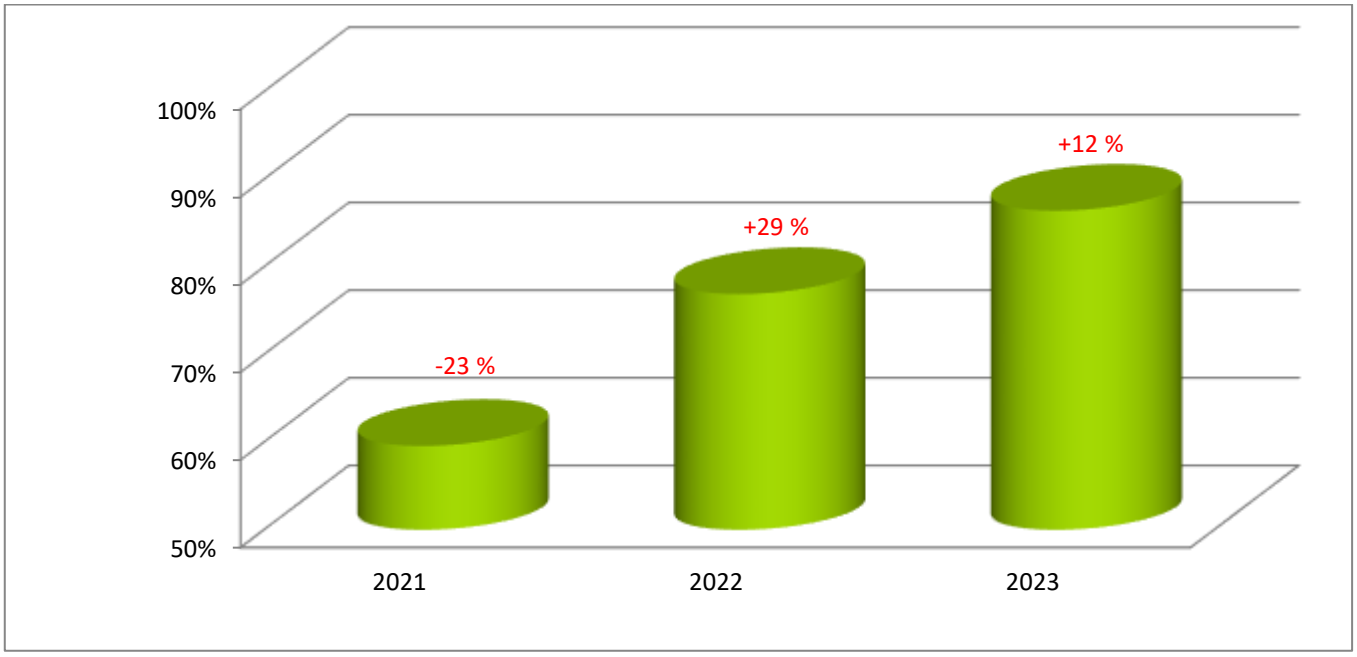

Pourcentage de visiteurs de Belspo utilisant des moyens de déplacement durables
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

Sur les 861 visiteurs ayant indiqué leur mode principal de déplacement pour se rendre à Belspo en 2023, 744 d'entre eux (86,4%) ont utilisé les transports en commun, le vélo ou la marche à pied.

4.6. Émissions

4.6.1. Quantité annuelle totale d'émissions de CO_2

Les données mentionnées ne concernent que les émissions de CO_2. En effet, les émissions d'autres gaz (SO_2, NO_x et PM) ne sont pas renseignées car elles ne sont pas pertinentes au regard de nos activités de bureau.

En 2023, les émissions totales de CO_2 liées à la consommation énergétique en chauffage (gaz), en électricité, en carburant pour les véhicules de service ainsi qu'aux missions à l'étranger en avion représentent 190,2 tonnes CO_2eq.

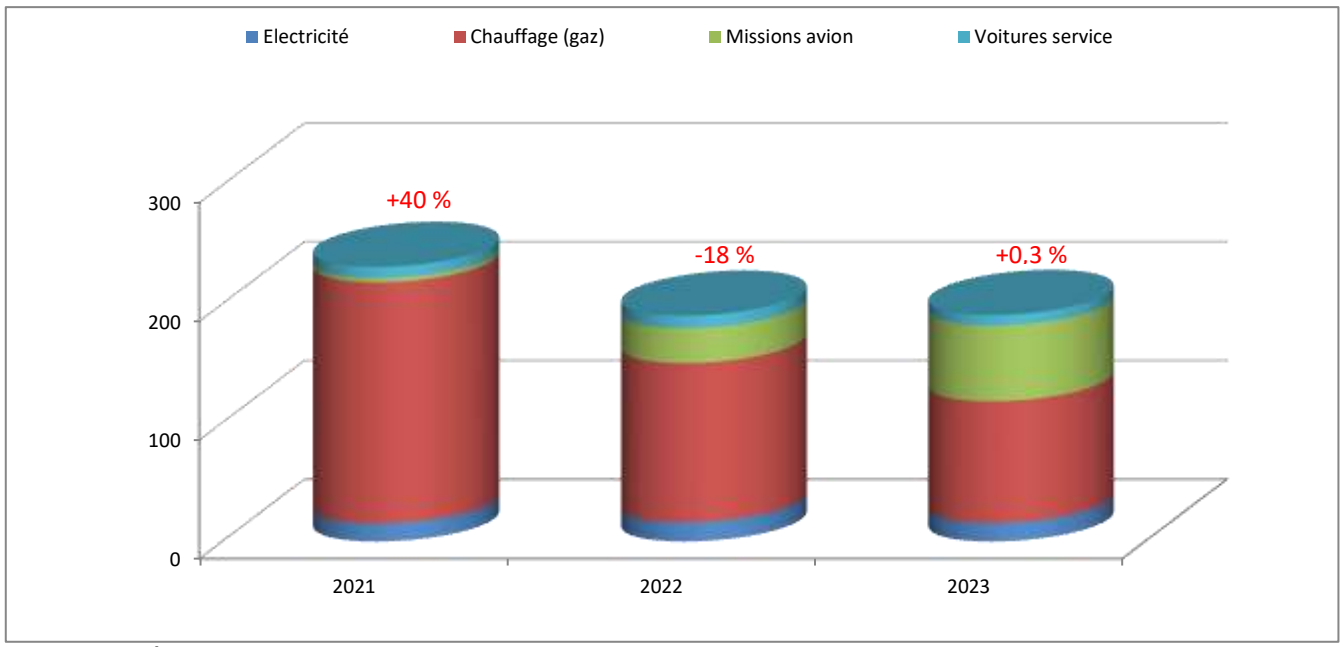

Émissions totales de CO_2 liées au bâtiment, aux missions à l'étranger et aux véhicules de service (T CO_2eq)
(Électricité verte : 0,026 kg CO_2/kWh; gaz : 0,217 kg CO_2/kWh; diesel : 2,688 kg CO_2/l; essence : 2,3 kg CO_2/l - source : SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement - Missions avion : calculé à l'aide du site https://www.greentripper.org)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

Les émissions totales de CO_2 liées au bâtiment, aux missions à l'étranger en avion et aux véhicules de service ont très légèrement augmenté (+0,3%) en 2023 par rapport à 2022.
Dans ce chiffre total, la part du chauffage (gaz) a diminué, ce qu'on peut mettre en lien avec d'une part la mesure fédérale consistant à diminuer la température des bâtiments à 19° durant l'hiver et d'autre part un hiver 2023-2024 assez doux. La part des missions en avion a, elle, fortement augmenté. En effet, ces dernières ont majoritairement repris en 2023. Elles restent toutefois inférieures au niveau de 2019, ce qu'on peut mettre en lien avec le fait que, depuis la crise covid, plus de réunions sont organisées sous un format distanciel ou hybride (présentiel et distanciel).

4.6.2. Quantité annuelle d'émissions de CO_2 liées au bâtiment par surface au sol

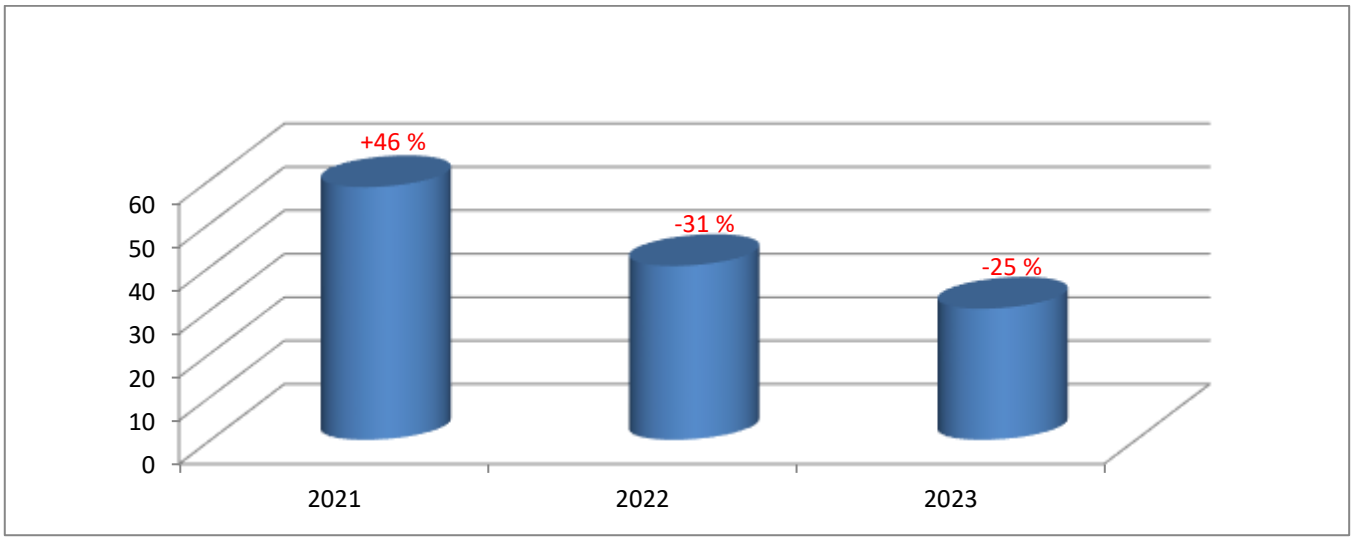

Emissions de CO_2 liées au bâtiment (kg CO_2eq/m2)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

R=A/B
A : correspond à la quantité d'émissions de CO_2 liées au bâtiment
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = 3 909m^2

2021 : R = 218 288 / 3 750 = **58,2 kg CO_2eq/m2**
2022 : R = 150 220 / 3 750 = **40,1 kg CO_2eq/m2**
2023 : R = 118092/ 3 909 = **30,21kg CO_2eq/m2**

4.6.3. Quantité annuelle d'émissions de CO_2 liées au bâtiment par ETP

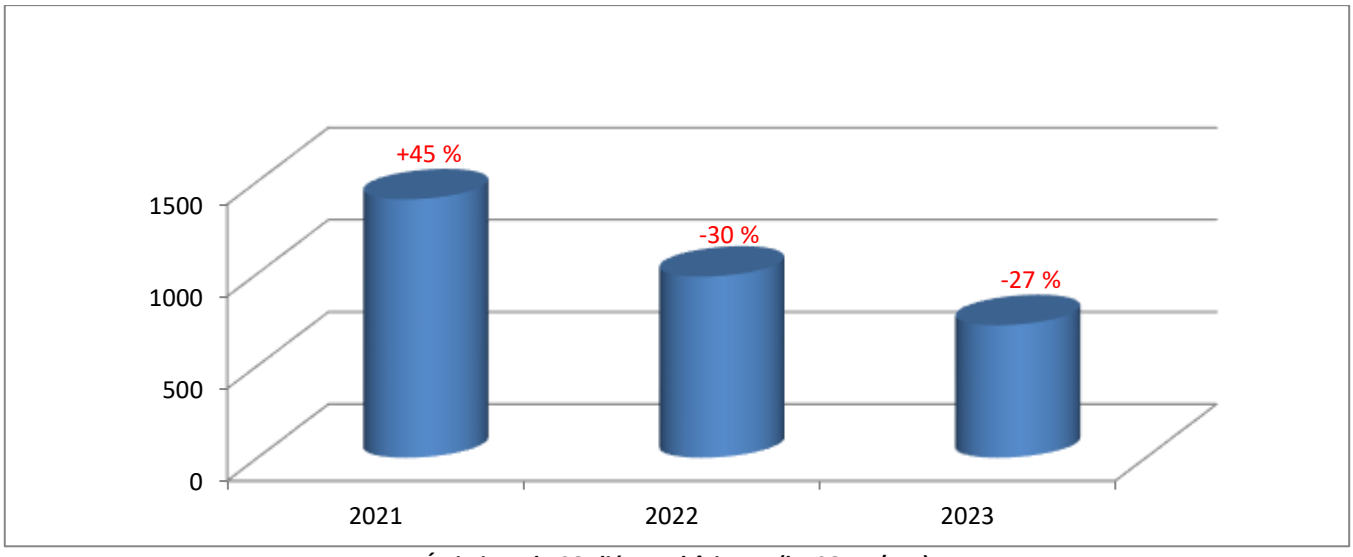

Émissions de CO_2 liées au bâtiment (kg CO_2eq/ETP)
En rouge : indication de l'évolution par rapport à l'année précédente

R=A/B
A : correspond à la quantité d'émissions de CO_2 liées au bâtiment
B : correspond à la valeur de référence de l'organisation = ETP

2021 : R = 218 288 / 155,72 = **1 401,8 kg CO_2eq/ETP**
2022 : R = 150 220 / 152,88 = **982,6 kg CO_2eq/ETP**
2023 : R = 118 092/ 164,27 = **718,89 kg CO_2eq/ETP**

4.7. Utilisation des terres par rapport à la biodiversité

Parcelle comprenant le bâtiment WTC III

La surface au sol de la parcelle contenant le bâtiment WTC III est de 9.800 m^2 et est totalement imperméabilisée.
Le bâtiment WTC III a cependant sur la terrasse du 3e étage plusieurs bacs de terres avec une couverture végétale pour une superficie totale d'environ 500 m^2 qui sont gérés par le property manager.
Belspo s'est associé depuis 2019 au projet du SPF BOSA pour la cogestion d'un potager d'entreprise sur la terrasse du 3e étage du WTC III qui consiste en plusieurs sacs et bacs remplis de substrat organique dans lesquels les membres du personnel cultivent de manière volontaire des légumes et des fleurs.

Étant donné que le télétravail a été rendu obligatoire pendant une très longue partie de l'année 2020 et en 2021 suite aux mesures liées à la crise sanitaire Covid-19, le potager d'entreprise n'a pas été entretenu pendant ces deux années. La cogestion avec le SPF BOSA du potager d'entreprise a été relancée en mai 2022.

4.8. Communications

La communication en matière d'environnement est un point crucial dans une démarche volontaire.
La communication environnementale interne est réalisée par la coordinatrice environnementale par l'envoi d'e-mail, par la diffusion de newsletters thématiques, par l'organisation d'actions de sensibilisation, par les sessions d'information EMAS pour les nouveaux engagés ainsi que par les réunions de la cellule de développement durable.

Nombre de communications environnementales :
2021 : 19
2022 : 27
2023 : 19

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

La raison du nombre élevé du nombre de communication en 2022 résulte des nombreux bulletins d'information « Plan forte chaleur et pics d'ozone » émis par Cellule Interrégionale de l'Environnement (CELINE).
En 2023, la communication environnementale interne a porté principalement sur la mobilité, l'impact écologique des événements, le potager collaboratif, la pollution atmosphérique et la réduction des déchets.
La coordinatrice environnementale informe régulièrement les nouveaux membres du personnel au sujet du système de management environnemental.

La cellule de développement durable (Green Team), prévue par l'arrêté royal du 22 septembre 2004, a pour mission de mener des actions en faveur du développement durable, que ce soit au sein de l'administration ou au travers les missions du SPP Politique scientifique.

Cette cellule se réunit trimestriellement sur les thèmes suivants :

- ✓ La rédaction et le suivi d'un plan annuel d'action en matière de développement durable ;
- ✓ La coordination interne de l'exécution des mesures des plans fédéraux de développement durable ;
- ✓ La mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable ;
- ✓ L'organisation d'actions de sensibilisation lors de la semaine européenne de la mobilité et lors de la semaine européenne de la réduction des déchets.

La gestion des plaintes externes est réalisée par la coordinatrice des plaintes maîtrise de l'organisation.
Chaque plainte externe recevable est évaluée par la coordinatrice environnementale quant à son éventuel impact sur le système de management environnemental. Il y a eu des plaintes ?

La communication environnementale externe est réalisée par la publication de la Déclaration environnementale validée la plus récente sur le site internet de Belspo : www.belspo.be.

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

5. Déclaration de validation

Vinçotte S.A.,

vérificateur environnemental EMAS portant le numéro d'agrément BE-V-0016

accrédité pour les activités suivantes 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl. 20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 58, 59, 60, 70, 71, 72, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 96, 99 (code NACE)

déclare avoir vérifié que l'organisation dans son ensemble figurant dans la déclaration environnementale mise à jour 2024 du SPP Politique scientifique (Belspo),
respecte l'intégralité des dispositions du règlement (CE) n° 1221/2009 modifié par les règlements (CE) 2017/1505 et 2018/2026 du Parlement européen et du Conseil concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

En signant la présente déclaration, je certifie :

- que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) n° 1221/2009 modifié par les règlements (CE) 2017/1505 et 2018/2026 ;
- que les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées ;
- que les données et informations fournies dans la déclaration environnementale mise à jour 2024 du SPP Politique scientifique (Belspo) donnent une image fiable, crédible et authentique de l'ensemble des activités de l'organisation exercées dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) n° 1221/2009 modifié par les règlements (CE) 2017/1505 et 2018/2026, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS. Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Fait à Bruxelles 15.07.2024

Eric Louys,
Président de la Commission de Certification

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland

Publication disponible sur www.belspo.be

Date de publication : juin 2024
Prochaines publications :

- ✓ Déclaration environnementale mise à jour en juin 2025
- ✓ Déclaration environnementale en juin 2026

Coordinatrice environnementale : Vinciane De Brouwer

Nitro Software, Inc.
100 Portable Document Lane
Wonderland